

**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU LOT

430 Avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 21

Fax :

N° Siret : 18460002100010

N° TVA Intracommunautaire : FR 12184600021

Référence à rappeler : 2024 / TR2405510

Objet : Cotis 2024 Marchés Producteurs pays

FACTURE**ORIGINAL**

N° OR : OCTA 10819 1

N° Bordereau :

Pièce : TR2405510

Exercice : 2024

Date : 19-12-2024

Page : 1 / 1

SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES

M. DARNIS DIDIER

ROUTE DE CARENNAC

46110 BETAILLE

FRANCE

Prestataire : ENJALBERT Amaud

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
156190 Cotis. Marchés de Producteurs de pays	1	50,000	50,00	20,00

Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00	Devise : EUR
Montant HT	50,00	50,00
Base de TVA	50,00	50,00
Montant TVA	10,00	10,00
Total TTC	60,00	60,00
Net à payer	60,00	60,00

Règlement par virement sur le compte TP de la CDA LOT ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA LOT

IBAN : FR7610071460000000100007019 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 46000 00001000070 19

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012. Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

----- Coupon à retourner -----



Etablissement : D46S01 CDA LOT
0917596 SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES
Date échéance : 19-01-2025

Référence à rappeler : 2024 / TR2405510
CHQR Paiement par chèque à l'échéance
Montant Net en EUR : 60,00